



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de juin 2020

Mot du préfet

Lors de sa séance du conseil du 16 juin 2020, la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté son rapport financier 2019. Le bilan s'avère positif, car l'excédent de fonctionnement affiche un surplus de 1 299 665 \$.

Cet excédent s'explique principalement par des transferts gouvernementaux non prévus, de la facturation supplémentaire au Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) à Frampton, un gain sur restructuration grâce au transfert des activités de Transport collectif de Beauce vers Mobilité Beauce-Nord ainsi que des dépenses non réalisées (nettes des dépenses supplémentaires causées par l'inondation au printemps 2019).

La MRC prévoit l'affectation de 542 182 \$, principalement pour diminuer la charge fiscale des municipalités pour la construction de son nouveau Centre administratif et pour l'ouverture de la prochaine cellule d'enfouissement au CRGD. De plus, le gain sur restructuration, soit 303 814 \$, est affecté à des futures dépenses pour le transport adapté et collectif.

La MRC a acquis ou construit pour 3 068 335 \$ d'immobilisation au cours de l'année. Les plus importantes sont la finalisation de la construction de sa station de traitement du lixiviat, l'achat du terrain et les honoraires liés à la construction du nouveau Centre administratif, la finalisation de la construction de la piste cyclable à Vallée-Jonction ainsi que la réalisation d'études pour la construction d'un lien interrégional entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse.

La MRC de La Nouvelle-Beauce demeure rigoureuse dans la gestion de son budget et continue de réaliser des projets qui font rayonner son territoire.

Gaétan Vachon

Survol de la séance régulière du 16 juin 2020

La Beauce Embauche

La MRC de La Nouvelle-Beauce est heureuse de verser une contribution financière de 12 000 \$ à La Beauce Embauche. Grâce à cette aide, cette initiative régionale continuera ses démarches d'attraction de la main-d'œuvre dans la Beauce en faisant la promotion de la qualité de vie du milieu et des emplois disponibles.

Appui à Tourisme Chaudière-Appalaches pour un soutien financier à l'industrie touristique

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce appuie la demande de Tourisme Chaudière-Appalaches et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec envers le gouvernement pour que celui-ci soutienne financièrement les intervenants touristiques de la province.

La MRC de La Nouvelle-Beauce croit elle aussi que le confinement et les mesures sanitaires imposées en raison de la COVID-19 ont nui économiquement aux intervenants touristiques du Québec et qu'il est essentiel de soutenir les entreprises de ce secteur économique pour qu'elles poursuivent leurs activités.

Prêt additionnel pour le Programme d'aide d'urgence aux PME

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec propose à la MRC de La Nouvelle-Beauce une deuxième enveloppe de 494 039 \$ au Programme d'aide d'urgence aux PME de son territoire. Elle s'ajoute au contrat de prêt précédent, qui se chiffrait à 518 763 \$ et qui s'avère presque complètement utilisé. La MRC de La Nouvelle-Beauce autorise Développement économique Nouvelle-Beauce à gérer cette seconde enveloppe de prêt selon les modalités convenues. Nous vous rappelons que cette aide financière s'adresse aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19.

Visitez www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet